

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[150 _ Correspondance du général Baudrand à François Guizot : 1839-1864](#)[Item](#)[Paris, le 9 mai 1840, Général Baudrand à François Guizot](#)

Paris, le 9 mai 1840, Général Baudrand à François Guizot

Auteurs : Baudrand, Marie-Etienne-François-Henri (1774-1848)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres](#), [Correspondance](#), [Elections \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1840-05-09

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote9, AN : 163 MI 42 AP 150 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Vous êtes mieux placé, sous quelque rapport, que nous le sommes ici, pour juger l'état politique du moment. Les documents publics et les correspondances privées vous fournissent des données à peu près suffisantes pour bien asseoir votre jugement, et vous êtes à peu près en dehors de l'esprit de coterie, qui est souvent une cause d'erreur.

Citer cette page

Baudrand, Marie-Etienne-François-Henri (1774-1848), Paris, le 9 mai 1840, Général Baudrand à François Guizot, 1840-05-09

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6078>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationLondres (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

Paris 9 mai 1840

4

9/

Mon cher collègue

Le roi en a paru satisfait de l'intérêt que vous montiez pour
le Suire de la promotion. Si vivement désirée, de votre
prédécesseur, mais quand arrivera cette promotion? celle
de l'amiral Roussin, dont on parle, ne formera-t-elle
point obstacle? Deux maréchaux à la fois! peut être
attendra-t-on la fin de la session.

Vous pensez que nous gagnons quelque terrain à Londres:
notre position sous ce rapport, me dirait Thiers, n'est pas
complètement satisfaisante, elle est loin d'être une position
sûre; mais elle est certainement meilleure, ou moins mauvaise
qu'elle étoit. vous êtes donc ^{sur ce point} d'accord avec le président du
conseil. Le roi en est ou ne peut plus satisfait: il se
félicite de ce que la politique a obtenu l'approbation des
hommes influents et de ce que le Suire, dont elle a été suivie
jusqu'à présent, démontre combien elle a de solides fondements.

Vous êtes mieux placé, sous quelques rapports, que nous
pele sommes ici, pour juger l'état politique du moment. Les
documents publics et les correspondances privées vous fournissent
des données à peu près suffisantes, pour bien saisir votre
jugement, et vous êtes à peu près en dehors de l'opinion de routine,
qui est souvent une cause d'erreur. Aussi ce que vous me dites
me paraît-il fort juste; car ce n'est du moins que le mal est
moins dans son existence actuelle que dans sa possibilité dans
l'avenir et même dans un avenir prochain tant que la chambre
présente est là; la monarchie ne court aucun véritable danger.
Les choses iront à peu près comme elles vont jusqu'à la fin
de la session; mais après; qui nous garantit contre une
dissolution? mardi dernier, je dinai chez M^r Hiers, j'étais
à sa droite M^r Barbet (le marquis de Rouen) à sa gauche
M^r le président du conseil nous dit des choses très vraies et très
courageuses contre la dissolution. Cette mesure serait très
perilleuse; elle mènerait on ne sait où; elle conduirait

probablement
l'empire par
le fait même
de la monarchie
l'incertitude
de l'avenir
l'embarras
principale
la majorité
l'opposition
autres et
veulent
continuer
toute la
ne peuvent
il pas
pas tout
faire rien
contraire

probablement beaucoup plus loin qu'on ne vouloit aller, la gauche
 renforcée par les élections nouvelles, échapperoit à tous les efforts qu'on
 feroit pour la gouverner et la contenir dans les limites de la raison.
 Non seulement je suis du même avis, j'en suis plus sûr: j'en suis le
 1^{er} ministre trop éclairé, trop avisé pour résister par le droit et
 l'attention de gouverner avec modération, et spécialement de
 résister à la dissolution mais le pourra-t-il? voyez tout
 l'embarras de sa position: il a un noyau d'amis, qui font sa
 principale force, et qui, ne suffisant cependant pas à lui donner
 la majorité, l'ont laissé dans la nécessité d'appeler un royaume
 d'auxiliaires; il est obligé de plaire également aux uns et aux
 autres et de concilier des volontés d'autant plus incompatibles, qu'elles
 veulent la même chose. M^r Thiers ne se trouve-t-il pas
 continuellement dans des positions embarrassantes et précises, dont
 toute son habileté, toute sa sagacité d'esprit et de caractère,
 ne parviennent pas toujours à le tirer avec honneur? n'est
 il pas naturel qu'il desire sortir de ces embarras? n'a-t-il
 pas toute raison d'espérer, que, dans des élections nouvelles, il pourra
 faire remplacer une bonne partie des hommes qui lui sont
 contraires par des hommes qui ne lui feront point opposition?

est-il pas maître du gouvernement ? ne dispose-t-il pas de la
puissance ou du moins de cette partie de la puissance, qui, forte de son
nombre et de sa popularité, exerce la principale influence sur les
élections ? Je sais que le roi perdra et déclare que jamais il n'y
consentira. Je ne doute point de la sincérité des déclarations de S. M.
mais, personne ne le sait mieux que vous, le roi obéit à la loi
de nécessité. Elle le mettra en demeure, et cela sera par la première
fois depuis deux mois. Sire, lui a-t-il dit, je suis prêt à vous
donner ma démission, quand il vous plaira ; je ne vous conseille pas
cependant de m'y contraindre, car vous savez bien que vous ne
pourriez pas former un autre ministère. Je suis ici malgré vous et
malgré moi, il faut bien souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

Le mal est donc moins dans son existence actuelle que dans
sa possibilité future : mais cette possibilité est un mal réel et
actuel et selon moi un mal grand et affligeant. Je persiste toutefois
à ne point désespérer de notre avenir ; comme vous, j'ai foi
dans la bonne fortune de la France et surtout dans le bon sens,
dans le courage et dans le patriotisme de mes concitoyens.

Adieu ! vous voyez que j'en, que j'ai bien peut-être de la
permission que vous m'avez donnée. ne m'en veuillez pas trop et
consentez-moi cette bienveillance à laquelle vous savez que j'attache

Cher Monsieur, j'ai écrit ces quelques lignes et tout ce que je le prie à tout instant.
Tout de suite. Votre bien sincèrement et complètement dévoué
J. M. Thiers